Lundi, 8 octobre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 126.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS.	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE.	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS.	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER.	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

L'UN DES RÉDACTEURS GÉRANT : ALPHONSE HERMANT.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne.	» fr. 40 c.
Dix fois dans un mois.	» — 30
Réclames.	1 — »»
Faits divers	1 — 50

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène CARPENTIER.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Impr. centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX r Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 7 OCTOBRE 1849.

Quelques journalistes étrangers mal renseignés et nos diplomates, qui ne sont pas renseignés du tout, semblent croire que la rupture entre la Russie et la Turquie n'est que l'effet d'un accès de mauvaise humeur de l'empereur Nicolas. Il y a des personnes qui n'y voient qu'un acte d'étourderie de M. Titow. « M. Titow en est, dit-on, aux regrets d'avoir trop » osé. Il cherche l'occasion de se remettre en bons » rapports avec lord Stratford Canning, lequel dis» pose, à ce qu'il paraît, des opinions politiques du » général Aupik. » Des bruits aussi absurdes ne peuvent tromper que ceux qui, comme nos ministres, ont intérêt à y ajouter foi.

Nous dirons même franchement que, de tous les diplomates de l'Europe, il n'y a que le citoyen Tocqueville, notre ministre des affaires étrangères, qui soit étonné de la tournure que prennent les affaires d'Orient.

Plus grand est encore l'étonnement de M. le président du conseil. Quant aux autres ministres, nous ne savons quelle est leur opinion sur l'incident; il est très probable qu'ils n'en ont pas de formée. Notre cabinet, tout heureux d'être admis à agir de concert avec l'Angleterre, attendra, pour avoir une opinion sur l'affaire, les décisions des ministres de S. M. Britannique.

Le cabinet anglais a l'air d'être surpris de la manière dont la Russie brusque l'affaire, mais il en connaît parfaitement le fond. On n'ignore pas à Londres le plan de conduite que le cabinet de Pétersbourg a depuis long-temps arrêté à l'égard de la Turquie et qu'il n'a cessé de suivre à travers toutes les vicissitudes de la politique occidentale.

La Russie se croit fatalement appelée à conquérir l'empire d'Orient. Elle a toujours agi dans ce but, tout en subordonnant son action aux nécessités immédiates de la politique européenne. L'intérêt immédiat pour la Russie consistait à assurer en Europe le triomphe du principe absolutiste.

L'empereur de Russie l'a proclamé hautement; il a fait des scrifices pour obtenir ce résultat: il croit l'avoir obtenu. Après la conquête de la Hongrie, l'asservissement de l'Italie et l'annulation définitive de la politique de la France, on est autorisé à dire que la question de principes est résolue.

Le temps serait-il venu, pour la Russie, de penser à ses intérêts? La Russie a attendu longtemps. Plus d'une fois elle s'est arrêtée au moment où elle n'avait plus qu'à faire un pas pour atteindre le but final de sa politique orientale. Lors du passage des monts Balcans, le maréchal Dybicz, déjà maître de la ville d'Andrinople, consentit à accorder un sursis au sultan.

Pendant les démêlés des Turcs avec les Egyptiens, l'armée russe, établie en Asie mineure, n'était éloignée que de quelques journées de marche de Constantinople. Elle n'a pas voulu profiter des avantages de sa position. On attribua alors ces attermoiements de la politique russe aux influences des ministres anglais et français. La Russie laissa le vulgaire politique féliciter les cabinets de Londres et de Paris de leurs succès imaginaires. Le fait est que les démarches, d'ailleurs assez équivoques, du plénipotentiaire anglais et les paroles vagues de l'ambassadeur français n'eurent pas alors plus d'influence sur les mouvements du général Dybicz et du général commandant le corps russe dans l'Asie mineure, qu'elles n'en ont eu dernièrement sur les mesures militaires du maréchal Radetzki.

La Russie jugea alors à propos de s'arrêter, parce qu'elle trouvait des difficultés locales inattendues qu'il serait trop long de relater ici. A l'extérieur, la seule puissance dont l'opposition aurait pu être dangereuse fut l'Autriche.

Maintenant, la Russie n'a plus rien à craindre de ce côté. Il est donc plus que probable que le cabinet de Pétersbourg s'est décidé à profiter de l'état actuel des choses en Europe pour faire avancer la question orientale vers son dénoûment définitif.

Nous ne savons pas si on a le projet, cette fois-ci, de renvoyer le padichah Abdoul Medjid dans ses anciennes possessions de l'autre rive du Bosphore; mais, ce qui est sûr, c'est que l'on se mettra en position de le faire à la première occasion qui se présentera.

L'Angleterre ne nous paraît pas avoir les moyens d'entraver l'action de la Russie. Elle ne pourrait, tout au plus, que barrer le passage à ses flottes et arrêter son commerce d'exportation.

Ce commerce est pour la Russie de nulle valeur en comparaison des débouchés qu'elle pourrait s'ouvrir par la mer Noire et par terre, du côté de Constantinople. Par conséquent, la crainte de voir sa navigation arrêtée dans les mers du Nord n'influencera en rien la politique orientale russe. Il n'est pas même probable que l'Angleterre se décide à contrarier sérieusement la Russie. Ces deux puissances ont un commun intérêt à affaiblir la Turquie. Elles avaient agi de concert contre Méhémet-Ali, dans la crainte que ce pacha, alors vainqueur des Turcs et très populaire en Orient, ne rétablît l'unité de l'empire musulman. Elles n'avaient pas non plus permis au sultan de rentrer en possession de l'Égypte.

La Turquie divisée offre à l'Angleterre, dans un avenir plus ou moins rapproché, des chances certaines de faire la conquête de l'Egypte, et à la Russie la perspective d'entrer en possession de Constantinople.

Dans toute cette immense affaire, la France, jusqu'à présent, n'a pas joué de rôle sérieux. La politique dynastique de Louis-Philippe lui imposait le devoir de s'annuler. Le roi était parfaitement servi par MM. Thiers et Guizot.

On promenait à grands frais dans la Méditerranée des flottes françaises et l'on donnait dans les journaux des récits pompeux des manœuvres exécutées par les princes royaux, pendant que la Russie arrêtait les progrès des Egyptiens et que l'Angleterre bombardait Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre. Le gouvernement exploitait la question orientale dans l'intérêt de l'égoïsme royal. Quant aux publicistes de l'opposition, ils en faisaient le thème de discussions dont rien n'égale l'absurdité. Ainsi, par exemple, les loyaux carlistes ne voyaient dans la querelle du sultan et du pacha qu'une question de légitimité et d'usurpation. Ils félicitaient la Russie et l'Angleterre du zèle monarchique avec lequel ces puissances éminemment religieuses défendaient l'autorité du chef des croyants contre les attaques d'un sujet hérétique et rebelle. Le caractère de monarque absolu, attaché à la personne du sultan, sanctifiait aux yeux des fervents catholiques légitimistes la qualité de *calife* (lieutenant du prophète).

Les libéraux n'étaient pas d'accord entre eux. Le *Constitutionnel* saluait dans le sultan Mahmoud un monarque constitutionnel, « l'*auteur de la charte de Gulkhané.* » D'autres au contraire faisaient valoir le zèle civilisateur, les réformes et les sentiments démocratiques du pacha d'Egypte.

Ce sont des hommes d'Etat de cette force-là qui dirigent aujourd'hui notre cabinet! Il serait curieux de savoir comment ils envisagent maintenant la question d'Orient. Prétendent-ils s'en mêler? Et pourquoi faire? Serait-ce par hasard pour assurer à l'Orient la liberté de CÉLÉBRER LES POMPES RELIGIEUSES?

On lit dans l'*Événement :*

« D'après une correspondance particulière que nous avons reçue aujourd'hui de Toulon, la flotte qui manœuvrait devant Hyères a reçu l'ordre de partir pour Smyrne. »

Nous tenons de source certaine que depuis quelque temps l'empereur Nicolas s'occupe avec un soin particulier de tout ce qui regarde la Suisse. Les hommes et les choses de ce pays sont pour le tzar l'objet d'un intérêt très significatif; il s'enquiert surtout des personnages éminents qui, par l'influence de leurs talents ou de leur position, se trouvent à la tête des partis et les dirigent, tels que Druey, Fazy, Briatte, Dufaure, etc.

Cette curiosité, on voudrait la faire croire inspirée par des sentiments qui n'ont rien d'hostile à l'Helvétie; cependant ceux qui ont suivi avec quelque attention les habitudes diplomatiques et la façon de procéder du cabinet de Saint-Pétersbourg savent à quoi s'en tenir sur ces semblants de bienveillance.

La bienveillance de la Russie n'a jamais été désintéressée; elle cache une arrière-pensée qui sait attendre le moment convenable pour se produire dans tout son jour hideux.

C'est avec cette même habileté caressante et perfide que la Russie s'est d'abord immiscée dans les affaires de la Pologne et de la Turquie. Si, à l'égard de cette dernière, elle n'use plus aujourd'hui des mêmes moyens, c'est qu'elle juge que l'heure est enfin venue de jeter le masque.

Que les Suisses, et surtout les habitants de Neuchâtel se tiennent donc sur leurs gardes; qu'ils ne se laissent point prendre aux douceurs hypocrites de la Russie. Ce n'est là qu'un manége à la Mongol, une sorte de préambule et d'entrée en matière sur la discussion qu'on voudrait bien entamer à propos des prétendus droits de la Prusse sur le canton de Neuchâtel. Avant de se déclarer, on sent la nécessité de préparer les voies par toutes sortes de flatteries et de ruses diplomatiques.

Le tzar a si bien réussi à faire ses affaires en volant dernièrement au secours de l'Autriche contre la Hongrie, qu'il veut pousser cette veine de succès; il espère bien pouvoir rendre le même service à la Prusse et arriver ensuite à maîtriser et à absorber l'une et l'autre de ces puissances.

La Russie a une politique qui lui est propre : elle aide ses alliés en attendant qu'elle les dévore.

Nous avions prévu le sort de la proposition du citoyen N. Bonaparte. Les décrets de proscription ne seront pas rapportés. Les légitimistes s'y opposent, c'est tout simple : nous en avons dit la raison. Le *prestige* sera condamné à résider à l'étranger. La famille d'Orléans subira le même sort; les partisans de cette famille le veulent ainsi. Ceci paraîtra plus extraordinaire; mais, pour se l'expliquer, il suffit de se rappeler que la famille d'Orléans n'a jamais regardé le *prestige* comme un moyen gouvernemental. L'Orléanisme ne reconnaissait et n'estimait que le positif, et il y a pour lui, certes, un avantage positif à retourner en France et à venir soigner lui-même ses intérêts.

D'où vient donc l'acharnement que mettent les Orléanistes à repousser du sol de la France la famille d'Orléans? Nous croyons qu'ils suivent en cela l'instinct parfaitement orléaniste de leur égoïsme. Le retour de l'ex-royale famille compromettrait leur situation parlementaire, qui leur permet d'exploiter tous les partis sans se compromettre avec aucun. Tout en servant la République, ils peuvent bien faire entendre à Louis-Philippe qu'ils ne se sont soumis à l'ordre de choses établi que pour sauvegarder les intérêts de l'ordre de choses renversé. Ils ne se sont faits républicains que pour sauver le principe royaliste.

Et pourquoi pas? Louis-Philippe lui-même a entretenu les rois ses prédécesseurs légitimes dans l'illusion qu'il n'était que l'homme de leurs affaires, jusqu'au moment où il eut mis les siennes en bon état. Les Orléanistes sont bien autorisés à imiter leur chef. Mais une semblable illusion suppose toujours une certaine distance de lieux entre ceux qui la produisent et celui qui en est la victime. Un contact immédiat entre les trompeurs et le trompé ferait découvrir tout l'artifice. C'est ce que craignent les Orléanistes; car quelle serait leur situation si le vieux ex-roi venait avec sa famille se réinstaller au Palais national ou à Neuilly? Que feraient alors et M. Dupin, et M. Molé, et M. Thiers, et M. Desjobert? Comment mettraient-ils d'accord les assiduités que réclame le palais de l'Elysée et les attentions qu'ils devraient à l'hôte du Palais national.

Louis-Philippe a trop d'expérience pour tolérer longtemps une position équivoque et se laisser payer de mots à double sens. S'il arrivait à Paris, il mettrait assurément ses anciens ministres, qui continuent de se faire passer pour ses amis, dans la nécessité de s'expliquer clairement sur leurs intentions et leurs plans de conduite. Une explication de cette nature mettrait fin à l'existence de l'Orléanisme. Aussi les partisans du système ne négligeront-ils rien pour éviter le danger d'une telle éventualité.

C'est le seul cas où ils fussent capables, nous le croyons, de tenter une émeute. Oui, les Orléanistes feraient une émeute pour empêcher le débarquement en France de la famille d'Orléans.

La *Presse* prétend que le parti a encore un autre motif pour en agir ainsi. Elle nous promet de le faire savoir en temps et lieu. Nous persistons à croire que le motif que nous venons de faire connaître est le seul décisif.

MARDI, 9 octobre, nous commencerons :

LES ACCUSÉS DU 13 JUIN,

Biographie des soixante-sept citoyens renvoyés devant la Haute-Cour.

PAR UN DÉMOCRATE.

Mercredi, nous donnerons :

HUBER,

Contumace du procès du 15 mai.

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

DU 8 OCTOBRE 1849.

REVUE DES THÉATRES.

Le ministère, jouant au Jupiter tonnant, a donc lancé les foudres de l'interdiction sur la *Rome* des boulevards!

Toucher à un vivant, à un pape, à l'*infaillible*, comme l'appelle M. Jules Janin dans sa récente homélie, quelle inconvenance! quel sacrilége!

Une inconvenance? Mais MM. Proudhon, Emile Girardin, Victor Hugo et Flocon seraient-ils par hasard des morts? Ne sont-ils pas, au contraire, plus vivants pour la France que l'étranger de Gaëte? et cependant vous avez permis qu'on les bafouât sur la scène; et nous, à ce propos, nous ne vous avons pas demandé une interdiction?

Un sacrilège? Mais n'en déplaise au *Moniteur*, toujours malheureux dans ses démentis, M. de Falloux lui-même n'avait-il pas approuvé ce drame, le considérant comme une œuvre pie, comme favorable à la religion, bref (pour nous répéter) comme une réclame en faveur de Pie IX?

Et cependant M. Dufaure, l'un des comparses de la grande comédie ministérielle où M. de Falloux est, en définitive, le seul acteur qui sache bien son rôle, oui, M. Dufaure n'a pas reculé devant cette interdiction, même après avoir obtenu toutes les coupures possibles. Eh quoi! le bourgeois voltairien a été plus rigide, plus dévot que le gentilhomme jésuite! Et nous qui le félicitions dernièrement! nous en demandons pardon à Dieu, aux hommes et à M. de Falloux lui-même.

Au fond, est-ce bien Pie IX que M. Dufaure a voulu dérober à la scène? Non, c'est Mazzini; c'est encore l'ombre accusatrice du génie militaire de la France qu'il avait si déplorablement employé contre la liberté de l'Italie.

Aussi a-t-il été enchanté de trouver un prétexte à l'arbitraire dans les exigences des dévots de la Restauration, moins fins en cela que son collègue, à la tolérance habilement calculée.

Mais puisqu'on devait aboutir à l'arbitraire, pourquoi n'avoir pas mis son *veto* à la représentation de la pièce avant que la direction ne fît des frais aussi considérables pour la monter. Vous vous posez à tout propos en défenseurs du principe de la propriété, et vous ruinez les gens! C'est de la maladresse, sinon de l'inhumanité.

Et pour excuser, pour appuyer cette mesure, la réaction vient invoquer le principe de l'ordre, quand c'est elle-même qui a soulevé la tempête. Si elle ne s'était pas opposée à la manifestation des sentiments populaires, il n'y aurait pas eu de scandale. Le Peuple est chez lui au boulevard; n'allez pas l'y narguer, et laissez là passer tranquillement sa justice. Elle vaut bien la vôtre.

Mais la réaction a beau prendre le masque de la religion, elle ne donnera pas le change; ce n'est pas le règne de Dieu qu'elle veut : c'est le sien; et pour assurer son règne au théâtre comme ailleurs, ce qu'elle veut, c'est un lit de Procuste pour la pensée, c'est le retour de cette Parque ignoble, armée de ciseaux inintelligents, qu'on appelle *la censure*; ce qu'elle veut enfin, c'est détruire l'arche sainte des libertés humaines.

Dussions-nous succomber à la tâche, nous ne cesserons pas, nous, de nous opposer de toutes nos forces à ce sacrilége. Voilà notre réponse à M. le directeur du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui nous disait dernièrement avec naïveté n'avoir pas été satisfait de notre critique.

Et puisque nous en sommes au chapitre des directeurs, nous avons peu à nous louer de la plupart d'entre eux. Ces messieurs prennent avec la *Tribune* des façons de grands seigneurs par trop cavalières. Ces façons là, nous les en prévenons, ne nous vont pas à la cheville du pied, et si nous aimons la paix, nous savons aussi faire la guerre.

En tout cas, nous ne la ferons pas à M. Mourier, pour avoir monté aux Folies dramatiques l'*Ouvrier gentilhomme* de MM. Rochefort et Noiseul.

Il s'agit là de deux enfants perdus pendant la grande révolution, qu'un brave tapissier du faubourg Saint Antoine a recueilli chez lui et auxquels il a appris son métier. Adolphe, le meilleur des deux, entre au service; de retour des campagnes de l'Empire, il épouse la fille de son patron et finit par retrouver son père dans un vieux Lovelace de l'émigration, le marquis de Rocquencourt, ce qui ne l'empêche pas de rester ouvrier par le cœur.

Nous omettons les autres détails de la pièce, dont la fable n'est pas neuve, mais où il y a des couplets bien tournés, des traits de bon aloi et des caractères heureusement dessinés. Elle a eu un succès légitime.

Belmont a joué le rôle d'un fou avec originalité, et Mlle Désirée Mayer, dans celui d'une Anglaise, a obtenu les honneurs de la soirée.

Les Variétés ont donné un *Petit-Pierre* de MM. Dennery et Courcelles. Ce sont des scènes de la vie rustique, où le sentiment domine.

Un excellent garçon, après s'être enrôlé comme remplaçant, afin de tirer d'embarras la mère d'une jeune fille qu'il aime, revient au bout de six ans dans son village, au moment où sa bien-aimée, qui le croit mort, va épouser un paysan assez brutal et très intéressé.

A cette nouvelle que Marguerite a promis sa main à un autre, Petit-Pierre, l'âme toute navrée, s'irrite; Marguerite tremble; il se calme en fumant des pipes; elle reprend courage. Ici une scène charmante, où le couple se dispute, mais en se parlant du cœur. Les défauts du rustre, auquel on a arraché quinze cents francs pour payer une dette sacrée à Petit-Pierre, grossissent aux yeux de celle qu'il adore; les qualités de Petit-Pierre, au contraire, brillent de plus en plus : Marguerite consent enfin à son bonheur. Mais le rustre est là qui prétend être épousé, si on ne lui rend pas les billets de banque avec lesquels Petit-Pierre, dans sa noble douleur, a allumé sa pipe. Cruelle alternative! Petit-Pierre hélas! est prêt à sacrifier de nouveau sa liberté pour solder le tyran; mais, ô bonheur! une lettre de la mère de Marguerite, adressée à son lit de mort à Petit-Pierre, contient la somme, et il épouse sa bien-aimée à la barbe de son rival désappointé.

Mme Thuillier a déployé, dans le rôle de Marguerite, la plus exquise sensibilité, et Pérey a été plein de sentiment et de naturel. La morale et la République peuvent joindre leurs applaudissements à ceux du parterre.

M. Scribe, qui trône et se prélasse dans la comédie dite *de genre*, ce triste contre-pied de la comédie à caractères, M. Scribe a commis, comme on le sait, bon nombre de larcins littéraires. Sans compter *Don Japhet à la recherche de son père*, comédie plus que médiocre renouvelée d'un romancier anglais, combien de proverbes de Théodore Leclerc, le faiseur des faiseurs, n'a-t-il pas mis à contribution! Eh bien! notre académicien pour rire vient enfin de subir la peine du talion; il a été volé par MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, qui de son roman de *Piquillo Alliaga* ont

Si l'on considère un instant les adversaires de la République, la chose qui frappe d'abord est leur petitesse. Jamais on n'a vu ces *Messieurs* émettre une proposition grande et franche et qui mît au jour leurs prétentions.

Sans vouloir les passer en revue, ce qui serait trop long, n'avons-nous pas vu M. Denjoy, l'un des coryphées des *Messieurs*, faire à ses électeurs une profession de foi *republicaine*, avec l'intention bien formelle de ne tenir dans la suite aucun de ses engagements?

N'avons-nous pas vu la majorité actuelle de la chambre, le jour de son entrée en séance, ne pas oser refuser en présence de la Montagne de crier *vive la République*, lorsque son vœu le plus cher serait de la voir anéantie?

La première République, celle de 93, avait aussi ses adversaires, mais les royalistes d'alors avaient au moins le courage de leur opinion. Dans l'enceinte de la Constituante (celle de 92) leurs voix répondaient au cri de *vive la République* par celui de *vive le roi*. Les républicains les combattaient à outrance, mais au moins ils pouvaient estimer des adversaires qui défendaient leurs opinions les armes à la main.

Vous, messieurs les royalistes de 1849, avez-vous osé une seule fois depuis février, ailleurs que dans vos conciliabules, dire qu'il fallait détruire la République? Non, mais par vos menées vous avez excité de sourdes rumeurs; vous avez parlé de révision de la Constitution, et devant l'expression républicaine du pays, vous êtes restés consternés en rongeant votre frein.

Les vôtres, les *messieurs*, sont pourtant au pouvoir: ils ont entre les mains la justice et la force armée, et ils ne se font pas faute de s'en servir; eh bien, malgré tout cela, votre courage ne va pas jusqu'à oser parler franchement.

Et cependant vous attaquez la République, mais en dessous, comme le reptile qui mord au talon au moment où on n'y prend garde. N'osant vous adresser aux mots, vous vous adressez aux institutions, et M. Dupin, l'un des satisfaits du dernier régime, l'employé de l'ex-roi, vient de son autorité privée, de prendre une décision que vous n'auriez pas osé provoquer, mais à laquelle vous avez applaudi et que vous avez sanctionné par un vote.

Aujourd'hui, vous faites dire dans vos journaux que le mot *citoyen* est « un grand et beau nom, mais qu'il est souillé depuis qu'un parti, qui salit tout ce qu'il touche, s'en est emparé. »

Vous vous trompez, *messieurs*, le nom de *citoyen* n'est pas avili; s'il l'était, ce ne serait, du reste, que depuis le jour où le Peuple, dans sa clémence, vous a permis à vous et à vos gens de vous en décorer.

Quoique *farouches républicains*, nous eussions été trop polis pour vous dire cette vérité, mais votre insolence nous y oblige aujourd'hui. Un parti qui se respecte ne se met jamais en position de recevoir pareille réponse, et vous qui vous piquez d'urbanité, qui vous abritez derrière le *beau* siècle de Louis XIV et sa politesse, vous ne l'imitez guère, en tout cas. Nous vous dirons donc que nous ne voulons pas du nom de Monsieur, précisément parce que vous le revendiquez.

Votre mémoire vous sert bien mal, messieurs, ou bien vous voulez abuser les gens crédules.

A côté du siècle de Louis XIV, lorsque ce prince entrait botté et la cravache à la main dans le parlement, vous oubliez de parler de celui de Louis XV et de la splendeur que lui laisse le souvenir du Parc-aux-Cerfs et des hautes et royales courtisanes dont vos pères étaient alors les valets. C'était beau vraiment de voir *messieurs* les ducs et pairs porter la queue des robes de *mesdames* de Pompadour et Dubarry! Il est fâcheux, ma foi, que ce beau temps soit passé!

En vérité, *messieurs* les royalistes de toute couleur, vous nous faites pitié. Vous êtes bien petits et bien misérables dans votre façon d'agir.

Nous pourrions avoir de l'estime pour vous à défaut de sympathie, mais pour cela il faudrait que vous eussiez le courage de déclarer, ailleurs que dans un journal que personne ne lit sans rire, que vous voulez la royauté.

Nous ne craignons pas de dire que nous voulons la République *démocratique* et toutes ses conséquences; dites donc une fois au moins que vous voulez un ROI, c'est-à-dire un MAITRE, et que vous trouvez plus belle la condition de SUJET que celle de CITOYEN...

La question de savoir si M. Falloux a autorisé la représentation de *Rome* à la Porte-Saint-Martin occupe les journaux du soir. Des lettres pour et contre ont été publiées à ce sujet par le directeur de la Porte-Saint-Martin et deux fonctionnaires publics. Nous ne comprenons pas ce tapage à propos d'une si misérable question. La suppression de cette pièce est un acte d'arbitraire que rien ne pouvait autoriser si ce n'est le grand désir de M. Falloux de se montrer *le fils respectueux du pape*. C'est trop long-temps entretenir le public d'une véritable pasquinade du ministère.

Un journal publie la lettre suivante :

Paris, 4 octobre 1849.

Monsieur le rédacteur,

Je viens solliciter de votre obligeance l'insertion de ces quelques lignes. Il s'agit d'un fait grave qui intéresse tous les citoyens et surtout les membres qui, à l'Assemblée législative, forment la minorité,

Samedi dernier, je fus informé qu'un individu se disant attaché à la présidence de la haute cour s'était présenté à l'Assemblée, porteur d'une lettre saisie à la poste, lettre à mon adresse, et décachetée au parquet, disait-il. Durant trois jours je me suis livré à des recherches actives, sans pouvoir découvrir la lettre en question. Enfin, le 2 octobre, elle est arrivée à mon adresse, portant la date du 20 septembre. Ainsi, il n'a pas fallu moins de douze jours à l'administration pour me faire parvenir à Passy une correspondance écrite et mise à la poste à Paris.

Je ne pouvais accepter sans mot dire cet acte de violation du secret des lettres. J'ai fait une enquête, et de cette enquête il résulte : 1° qu'une lettre décachetée, à mon adresse, a été présentée à l'un des employés de l'Assemblée dans la matinée du 29 septembre; 2° que le porteur de cette lettre s'est dit attaché à la présidence de la haute cour; 3° il résulte de cette même enquête que M. le président Bérenger affirme n'avoir ouvert aucune correspondance à mon adresse.

J'aime à croire que M. le directeur-général des postes n'acceptera pas la responsabilité de cet acte odieux, et qu'il voudra bien rechercher l'auteur de la soustraction momentanée dont je me plains. Je crois savoir que les juges d'instruction ont seuls, dans certains cas, le droit de saisir des correspondances à la poste; je demande donc à M. le directeur-général par qui et en vertu de quel droit la saisie a eu lieu. Dans le cas où aucune réponse satisfaisante ne me serait adressée, je demanderai si les représentants de la Montagne se trouvent placés en dehors du droit commun.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le rédacteur, etc.

P. JOIGNEAUX,
Représentant du Peuple.

Nous recevons, dit le *Censeur de Lyon*, la lettre suivante du représentant Boichot; nous regrettons qu'elle ne soit pas venue plus tôt donner un démenti aux absurdités répandues depuis huit jours.

« Lausanne, le 2 octobre.

» Citoyen rédacteur,

» Les calomnies et les sottes histoires contenues dans les journaux royalistes ont porté leurs fruits. Plusieurs d'entre nous qui vivaient paisiblement à Genève en attendant des jours plus calmes sont mis dans l'obligation de quitter cette cité hospitalière: c'était là le but des mensonges dont ils ornaient leurs colonnes. Permettez-moi en passant de donner le plus formel démenti au récit contenu dans le *Courrier de Lyon* relativement à un duel que j'aurais eu avec un officier espagnol. Ces gens, qui font métier de leur plume et étalage de calomnies, ont en vérité bien peu de respect pour leurs lecteurs.

» Je compte sur votre obligeance pour faire insérer ma lettre.

» Recevez, etc. BOICHOT,

» *Sergent-major au 7e léger, représentant du Peuple.* »

Une petite feuille d'Angers, l'*Union de l'Ouest*, nous lance du fond de sa province trois colonnes de fiel et de récriminations parce que nous nous sommes permis de blâmer l'intolérance du clergé qui, depuis quelque temps, refuse fréquemment son ministère pour l'inhumation des citoyens morts sans confession ou sacrements.

Les termes dans lesquels l'*Union de l'Ouest* nous jette son anathème sont trop remarquables pour que nous en privions nos lecteurs.

« Nous lisons, dit l'*Union*, toujours très attentivement la *Tribune des Peuples*, parce que ce journal est l'organe de la *Jeune Europe* et de la *Nouvelle Ecole*, c'est à dire qu'il est le drapeau des conspirateurs et démolisseurs de tous les pays, représentés à Paris par des réfugiés. Ces réfugiés, associés aux chefs des sociétés secrètes de Paris, forment l'état-major de toutes les révolutions et sont les docteurs de l'immense propagande socialiste et communiste.

» En lisant la *Tribune des Peuples*, on connait mieux les manœuvres de la démagogie européenne que si l'on avait des ambasadeurs répandus sur tous les points du continent pour vous avertir de ce qui s'y passe. Ces ambassadeurs ne pourraient vous renseigner que sur des faits accomplis, tandis que la *Tribune des Peuples* fait connaître d'avance les projets et les combinaisons stratégiques de l'émeute.

» De même qu'en juin 1848 la lecture de la *Commune de Paris* ou de la *Révolution* aurait suffi pour mettre le gouvernement en mesure de prévenir les terribles journées, de même la lecture de la *Tribune des Peuples* est très-utile pour réveiller les endormis et pour rallier en un seul corps d'armée tous les partisans de la civilisation. . . . . .

. . . .

L'*Union de l'Ouest*, en vérité, nous fait honneur: que nous soyions l'*organe de la jeune Europe*, à la bonne heure! C'est là en effet la mission que s'est imposée la *Tribune des Peuples*, et les rédacteurs de cette feuille ont la ferme espérance d'accomplir cette mission dans la mesure des forces humaines. Mais l'*Union de l'Ouest* cède à ses mauvaises passions quand elle nous dénonce comme des conspirateurs et des démolisseurs, comme les associés des sociétés secrètes de Paris, etc...

Notre conspiration est une conspiration au grand jour; nous sommes les défenseurs dévoués de la République; nous sympathisons avec les démocraties de toute l'Europe, et si nous irritons si fort la bile de l'*Union de l'Ouest*, c'est que nous sommes les ennemis irréconciliables de tous les pouvoirs absolus.

Que l'*Union* efface de son texte tout ce qui lui a été inspiré par ses haines et ses colères, et il ne restera de son article que cette vérité: *La Tribune des Peuples*, en raison de ses relations avec les démocrates de toutes nations, est l'organe officiel de la jeune Europe.

Et puisque l'*Union de l'Ouest* nous lit très attentivement, elle doit savoir que la rédaction quotidienne de la *Tribune des Peuples* est entièrement composée de citoyens français. Nous l'avons déjà dit, nous le lui répétons.

La *Patrie*, dans un but qu'il n'est guère possible d'expliquer que par les habitudes et spéculations de Bourse auxquelles se livrent les patrons honorables de cette estimable feuille, la *Patrie*, disons-nous, contient un petit entrefilet gros de tempêtes financières. M. d'Azeglio, président du conseil des ministres à Turin, outré de la décision de la chambre des députés, qui n'a accordé au ministère que 12 millions sur quinze qu'il avait demandés, a pris, suivant la *Patrie*, la résolution de dissoudre l'assemblée actuelle et de provoquer la révision de la Constitution.

Le *Journal des Débats* répète la nouvelle et y ajoute ses commentaires, d'après lesquels il est bien entendu que la chambre piémontaise, cette majorité de 1848, en retranchant quelques millions au ministère a comblé la mesure de son hostilité sans frein et sans gloire. D'où découle naturellement la nécessité d'un coup d'Etat que l'on glorifie par avance.

Le *Constitutionnel*, journal dévot et financier, qui a fait un accommodement très avantageux, dit-on, avec les jésuites et qui a conservé les habitudes de 1840, dont les hommes lui sont aujourd'hui revenus, le *Constitutionnel*, disons-nous, marche à la tête de deux colonnes contre la chambre des députés du Piémont.

Cette chambre n'est point le produit du suffrage universel. Les citoyens payant 25 francs d'impôts sont seuls électeurs, d'où il est résulté que la chambre des députés du Piémont, nommée par des électeurs payant 25 francs d'impôts, ne peut être qu'une chambre démagogique.

Heureusement les hommes à qui reste confiée la tâche pénible de gouverner le Piémont envisagent la situation avec le calme et la résolution nécessaires, ce qui veut dire qu'on saura bien arracher à la chambre les millions qu'elle a refusés ou se passer d'elle.

Le *Siècle*, ordinairement si réservé dans ses nouvelles, parle d'un coup d'Etat projeté par Victor-Emmanuel et d'une insurrection qui allait éclater.

Nous ne ferons point au *Siècle* cette injure de le confondre avec les estimables journaux que nous avons cités. Mais la nouvelle qu'il donne coïncide fâcheusement avec la levée de boucliers que nous trouvons dans les *Débats*, le *Constitutionnel* et la *Patrie*.

Un mot d'abord qui servira de réponse à tous. Rien, absolument rien, dans les nouvelles que nous avons de Turin, ne fait supposer que les ministres veuillent tenter un coup d'Etat, que le Peuple veuille proclamer l'insurrection.

A moins d'un de ces revirements soudains, dont nos propres annales sont si fécondes, les nouvelles données par les journaux que nous avons cités nous paraissent dénuées de toute espèce de fondement.

Allons plus loin. Quel motif auraient donc les ministres de Victor-Emmanuel pour dissoudre la Chambre des députés ou pour tenter un coup d'Etat?

La chambre des députés leur a refusé quelques millions. Pourquoi? Elle a jugé, cette chambre coupable et séditieuse, que les ressources antérieurement accordées pouvaient suffire à la charge douloureuse qu'on voulait lui imposer.

Si les sommes accordées ne suffisent pas, le ministère n'a-t-il pas le sénat auquel il peut en appeler? A-t-il besoin de prendre une décision extrême avant d'avoir épuisé les moyens que le statut met à sa disposition? Un coup d'Etat ne prouverait qu'une chose, l'impuissance ou la trahison des hommes qui, à Turin, sont à la tête du pouvoir.

Il n'est pas besoin de nous étendre davantage à cet égard. Au parlement du Turin il y a, comme dans tous les parlements de l'Europe, une question de majorité et de minorité. C'est au ministère à se soumettre; on ne se déshonore pas, on fait acte de prudence en écoutant la voix du pays.

Et quant à la majorité, si grande par le patriotisme et le talent, qu'elle n'use pas de toute sa force; qu'elle ménage le tempérament délicat du ministère, et n'aille pas par des secousses trop fortes ébranler un édifice encore naissant, dont les rétrogrades et les traitres de tous les pays ont juré la ruine. Le moment n'est pas encore venu pour l'opposition de prendre le pouvoir. Qu'elle sache attendre, qu'elle se modère, qu'elle fléchisse même s'il le faut, jusqu'à ce que le moment soit venu.

Nous avons raisonné comme si les nouvelles que nous avons dénoncées pour fausses étaient exactes. Si elles n'avaient aucun fondement, où faudrait-il en chercher la source? D'où vient cet ensemble remarquable des journaux inféodés à la réaction? Un seul mot explique tout; M. Rotschild est à Turin.

DE LA RÉACTION MONARCHIQUE (1).

L'État c'est moi.
(17e *siècle*; LOUIS XIV, *roi*.)

L'État c'est moi.
(1793, 1848; *le* PEUPLE SOUVERAIN.)

Les réactions assument une terrible responsabilité, celle du sang!
(ÉMILE DE GIRARDIN.)

III.

Sous quels prétextes la réaction cache ses desseins.

II. — Nous passons à la deuxième objection, qui consiste à dire que la République est une théorie inapplicable.

Deux choses ont nui jusqu'ici au développement et à l'application de l'institution républicaine. Ces causes sont : le trop vif enthousiasme, l'impatience et les erreurs de ses amis sincères, d'une part, et, de l'autre, l'hypocrite concours, puis la résistance systématique de ses ennemis, des ennemis jurés de tout ce qui est progrès et réforme, des hommes de la monarchie, en un mot.

Mais, en thèse générale, de ce qu'un homme, par exemple, a des amis trop dévoués, trop empressés à le défendre et à le conduire là où il veut aller, faut-il conclure que cet homme est mauvais, ou bien n'est-il pas naturel d'en induire que ces chaleureuses sympathies sont un juste hommage rendu à la supériorité de ses sentiments? Et si vous bâillonnez ce même homme, serez-vous bien venu à dire qu'il est muet, après avoir fait à son esprit et à son cœur l'injuste querelle dont nous venons de parler? Telle est pourtant la singulière situation que l'on fait à la République.

Le dogme républicain de 1793 se résumait dans les deux mots de liberté et d'égalité, deux armes avec lesquelles le Peuple avait affranchi la bourgeoisie de l'antique servage où la tenaient le clergé et la noblesse. La République de 1848 a voulu compléter l'œuvre glorieuse de sa devancière en affranchissant à son tour le prolétariat; elle a proclamé la fraternité des hommes, et son dogme sublime a ainsi résumé tous les enseignements de la doctrine prêchée par le Christ. Liberté, égalité, fraternité, voilà le dogme, voilà le principe que l'on soutient effrontément n'être pas applicable.

De ce principe découlent pourtant d'innombrables déductions :

L'idée générale de liberté donne la liberté individuelle, la liberté de la pensée, la liberté religieuse, celle de l'enseignement, celle de la presse, celle de la défense, celle du travail, celle du commerce, etc.

De l'idée générale d'égalité découlent l'égalité devant la loi et tout ce qui s'y rattache : le droit à l'assistance judiciaire, par exemple, l'exacte répartition des charges publiques, l'équilibre du travail et du capital, ces deux sources alimentaires de la consommation; elle donne le suffrage universel, l'éligibilité de tous les citoyens, etc.

Enfin, dans l'idée-mère de fraternité nous puisons

(1) Voir les numéros des 23, 24, 25 septembre et 4 octobre.

---

tiré un drame représenté à l'Ambigu-Comique.

Nous n'analyserons pas ce drame-feuilleton. Ceux de nos lecteurs qui connaissent le roman savant de quoi il retourne dans la pièce, bien que les dramaturges y aient mis beaucoup du leur; et quant à ceux qui ne l'ont pas lu, ma foi, ils n'y ont rien perdu. A la dixième page on bâille et l'on s'endort.

En matière de charpente, M. Anicet Bourgeois ne manque pas d'un certain faire; aussi a-t-il échafaudé les onze tableaux du drame avec assez d'habileté et posé les personnages d'une manière plus ou moins drôlatique. Au sujet de plusieurs d'entre eux, M. Victor Hugo pourrait peut-être aussi crier au vol. Le Piquillo de la pièce appartient à la famille des Ruy Blas, moins la livrée et les amours de reine, et Juan Batista le bandit rappelle quelque peu mons César de Bazan.

Philippe III, au milieu de ses amours romanesques et de ses infidélités conjugales, est loin de ressembler au tigre couronné, son prédécesseur; et Piquillo, d'homme du Peuple devenu premier ministre d'Espagne, chasse très proprement maître Escobar et toute sa séquelle. Hélas! la France aurait aujourd'hui moult besoin d'un pareil Piquillo!

Bref, en faveur des bonnes intentions, nous pardonnons à M. Anicet Bourgeois les longueurs de son imbroglio et son style accoutumé.

Les décors sont splendides, les costumes vrais et brillants, et la mise en scène ne laisse rien à désirer. Montdidier est toujours un excellent acteur, bien que parfois courant trop après le naturel; Verner joue colossalement les bandits; Emmanuel s'est montré original sous le froc de l'ivrogne Mosquito, et Mlle Lucie melancolise avec assez de bonheur le rôle de Carmen.

Somme toute, la pièce a réussi, et, comme le principe démocratique de l'asssociation, sous la direction d'un artiste de mérite, règne à l'Ambigu Comique où l'on sait dès lors apprécier M. Eugène Sue, nous engageons le public à porter son argent à la caisse de ce théâtre.

Ce que le diable veut, femme le veut, et M. Alexandre Dumas le montre au Théâtre Historique.

Nous voici donc en pleine Fronde, au milieu des fières châtelaines de l'époque, qui se font un jeu de conspirer, de guerroyer et de s'enlever d'estoc et de taille leurs amants. *Furens quid fœmina possit!* La *Guerre des Femmes* est encore la reproduction d'un roman; nous sommes par conséquent dispensé de la rude tâche d'analyste.

Les personnes qui dévorent les romans interminables de M. Alexandre Dumas, *rudis et indigesta moles*, n'ont sans doute pas oublié les amours de la fidèle amie de la princesse de Condé, la vicomtesse de Cambes, et de ce baron de Canolles, lequel, après avoir trahi son parti pour sauver sa maîtresse, reçoit d'une main amie une bonne balle dans les reins, ce qui lui épargne le désagrément d'être pendu comme un manant. Telle est la donnée d'une pièce où MM. Alexandre Dumas et Maquet ont jeté une foule d'épisodes, de personnages, de traits et de péripéties qui ont enlevé les bravos d'un public amateur du drame à grand plumage et à grand ramage.

Décors, costumes et mise en scène n'ont pas été au dessous de l'œuvre; et les acteurs, surtout MM. Mélingue, Colbrun, ainsi que Mmes Rey et Person, ont rivalisé de talent. M. Hostein, qui cumule deux privilèges, tout en se prononçant officiellement pour la liberté des théâtres, compte sur des recettes monstres. L'eau va toujours à la rivière. A cet égard, nous attendons, nous, de petites réformes. Patience! l'heure arrivera.

Abordons enfin l'Odéon. Le spectacle a ouvert par *Evelyne*, petite comédie en deux actes et en prose, de Mme Regnauld de Prébois. Dans certains cas, quand l'auteur est une femme, nous aimons, par politesse, à garder le silence, et par convenance aussi nous ne parlons pas alors des acteurs, quelque talent qu'ils aient déployé.

Il est des auteurs sympathiques même aux personnes qui ne les connaissent point personnellement, et cela en dépit des défauts qu'ils peuvent, socialement parlant, avoir. C'est ainsi que tous aiment M. Alfred de Musset, ce poétique misanthrope, non-seulement pour les autres, mais encore pour lui-même. M. Méry est également un de ces êtres privilégiés, auxquels toutes les sympathies sont acquises. Et pourquoi? C'est qu'à leur amour peut-être trop exclusif de l'art, en présence du mouvement social, ne vient du moins jamais se mêler la cupidité qui tue tout noble amour au cœur des faiseurs.

Au point de vue de la charpente et de l'intrigue, la *Farnesina* de M. Méry n'est pas positivement une pièce; elle n'a même pas de dénoûment. C'est un poème dont les trois chants roulent d'une manière lente et vaporeuse sur une simple anecdote.

L'analyse de cette comédie en trois actes ne demande que quelques lignes.

Raphaël délaisse ses pinceaux pour une femme, le duc Farnèse enlève cette beauté à un sien ami pour la donner à Sanzio et obtenir ainsi de lui l'achèvement de sa galerie; cet ami, le seigneur Gandolphe, rattrapant le fugitif modèle de la Psyché, jette, en vrai Bartholo, Rosa, la Rosine de Beaumarchais, dans un cloître, en dépit peut-être d'un petit page malicieux, réminiscence de Chérubin.

Mais un moine qui rappelle involontairement Basile, sans pourtant lui ressembler, si ce n'est par son amour des écus, Pietro, l'économe du couvent, échange la prisonnière contre un tableau pour son maître-autel; enfin, dans l'intervalle d'un ballet, le sublime artiste, inspiré par Rosa, rendue à son amour, donne une tête à la Psyché de la Farnesina.

Comme tracé des caractères, M. Méry a, selon nous, manqué son personnage principal; il a trop d'esprit pour poser largement un Raphaël. Il a bien donné à son héros une foi ardente dans son art :

« . . . . en un seul jour j'enfante,
Comme Cimabué, la toile triomphante;
Et quand mon front s'embrase au rayon des amours,
Cette main peut créer un monde dans dix jours. »

Mais où est ici la foi qui montrait à Raphaël l'idéal divin à travers le prisme des passions?

On n'aime pas à voir plonger scéniquement dans une atmosphère de paresse et de matérialisme maladif le créateur de tant de chefs-d'œuvre, le peintre par excellence de la virginité et de la transfiguration célestes, en compagnie de son élève chéri, Jules Romain.

. . . . « Plus je les examine,
Plus je vois qu'ils ont l'air de ces francs libertins
Qui de tous les maris assurent les destins. »

On est mal venu alors de faire exalter par Raphaël l'amour chaste et pur,

« L'amour de l'âme enfin, la Psyché des chrétiens. »

Le duc Farnèse est mieux dessiné; tout son portrait se trouve dans ces beaux vers :

« Des peintres florentins relevons la bannière;
Je veux pendre à mes plis mon obole dernière,
Et me montrer ensuite à toute la cité
Dans le sublime orgueil de ma mendicité.
. . . .
Quel pays est le nôtre! Oui, c'est la même flamme,
C'est l'art qui de nous trois ne fait qu'une seule âme,
Qui subjugue partout, dans son vol triomphant,
Le prêtre et le soldat, le vieillard et l'enfant. »

Le moine Pietro est le seul personnage réellement comique de la pièce. Pour une comédie c'est trop peu. Mais une belle forme rachète bien des défauts de fond, et voilà pourquoi la *Farnezina* devait être applaudie comme elle l'a été. Ce n'est pas que les vers de M. Méry soient entièrement irréprochables; ils sentent quelquefois la rhétorique d'un faux romantisme, et ne sont pas toujours assez carrés dans leur élégance et leur harmonie.

Le rôle de Raphaël a été poétiquement interprété par M. Clarence, et M. Alexandre a joué celui du duc Farnèse avec noblesse et ampleur.

Quant à l'administration, elle n'a rien négligé pour assurer le succès de la pièce; elle l'a montée avec un luxe digne de l'auteur.

JEAN JULVÉCOURT.

l'idée de l'association, levier si puissant du travail et de l'industrie; nous y puisons toutes nos institutions de bienfaisance, l'humanité dans la répression, la fraternité de Peuple à Peuple, l'article 10 de notre Constitution, etc.

Est-ce donc une chose si vaine et si creuse que le principe auquel il est permis d'emprunter de pareilles déductions?

En politique, comme dans l'ordre physique, les principes sont soumis à des lois immuables, éternelles, qui existaient bien avant que les principes ne fussent eux-mêmes découverts. Seulement, après la conquête de l'idée doit commencer l'étude des questions dont la solution donnera son meilleur mode de réalisation ou d'application. La République ne demande pas que l'on fasse autre chose pour elle. Elle est l'expression d'un principe qui, malgré les traditions de l'antiquité, n'en fut pas moins une grande nouveauté, une véritable découverte, lorsqu'en 1793 sa révélation vint dessiller les yeux de la France asservie. Eh bien! que l'on s'empare de ce principe, que l'on veuille bien consentir à l'étudier avec patience, et l'application sortira elle-même tout armée de cet examen consciencieusement fait.

Patience et bonne foi, là est tout le secret de notre problème social; et d'ailleurs, qu'on le sache bien, si les conquêtes de la liberté sont laborieuses, sa science ne l'est pas moins.

Mais les hommes sont ainsi faits que les doctrines nouvelles et les systèmes non expérimentés les trouvent indifférents et défiants. Salomon de Caus est emprisonné comme fou : Parmentier passe longtemps pour un rêveur et un empoisonneur; le Fils de Dieu lui-même est accusé d'imposture, et, après avoir connu l'indifférence, l'injure, la haine, la trahison, il n'a qu'à accepter les tortures de son glorieux martyre! Et pourtant, sans parler ici des bienfaits du christianisme, quels services n'ont pas rendus à l'humanité la magnifique découverte de Salomon de Caus, qui fait aujourd'hui des capitales de l'Europe, en les rapprochant, de vastes hôtelleries ouvertes à tous les touristes de la civilisation sur la route applanie du progrès? Et l'inappréciable découverte de Parmentier, déjà si oublié du pauvre qui lui doit pourtant cette nourriture saine et peu coûteuse avec laquelle, trop souvent hélas! il remplace le pain qui manque au logis? Mais si tels sont à présent les résultats de cette double conquête du génie de l'homme, quelle opiniâtre persévérance Parmentier ne dut-il pas opposer à l'ironique indifférence des uns, aux méfiances hostiles des autres, avant de jouir de son triomphe et de voir le philantropique objet de ses études figurer sur la table et à la boutonnière de Louis XVI? Combien de problèmes la science n'a-t-elle pas eu à résoudre avant de faire produire à la théorie des machines à vapeur de Caus les magnifiques résultats qu'elle en a tirés?

La patience et les austérités de l'étude sont donc au bout de toute les innovations, comme la porte par laquelle il leur faut passer pour parvenir jusqu'à l'humanité.

Voilà ce que ne veulent pas comprendre ces hommes à l'esprit indolent, pour qui tout est au mieux dans le meilleur des mondes possibles. Ne leur demandez pas le progrès; pour eux, demeurer en place est chose plutôt faite et d'ailleurs moins fatiguante que d'aller en avant; ne leur parlez pas de réformes sociales, ils trembleront de voir la société s'écrouler; ne leur dites pas que le Peuple souffre et qu'il faut soulager sa misère : ils n'ont jamais connu la misère, ils ne la comprennent pas, ou si leur cœur n'est pas encore assez endurci qu'il ne puisse s'émouvoir au tableau d'une souffrance imméritée : « Que voulez-vous, diront-ils, c'est ainsi. Cela est fâcheux et affligeant, mais il y a si longtemps que cela est ainsi! » Vous ne leur arracherez pas d'autre élan de sympathie.

C'est en effet une très vieille opinion que dans une société il existe une certaine somme de misère extrême, juste ou injuste, méritée ou imméritée, qu'il n'est au pouvoir de personne de détruire, et contre laquelle toute institution politique est impuissante. Dans un tel système, à quoi bon combattre le mal? On peut le déplacer, mais le détruire jamais. Il n'est pas dans le monde de préjugé plus triste et plus faux. Ce préjugé tombe, Dieu merci! chaque jour devant l'évidence des faits; chaque jour on reconnaît qu'il n'existe point de grande misère ou de grande injustice sociale dont quelque sage institution ne puisse offrir le remède ou la réparation.

C'est ainsi que successivement nous avons vu s'élever des institutions qui sont comme les premiers jalons du grand œuvre des réformes humanitaires. Ici, c'est la population arrachée à la grossière ignorance, *cette surdité de l'intelligence*, et recevant les bienfaits de l'instruction élémentaire; là, c'est une institution communale qui s'établit, au moyen de laquelle l'enfant de l'ouvrier trouve presque gratuitement, pendant le jour, un abri tutélaire, des soins éclairés, des éléments d'instruction et d'éducation, et se trouve ainsi placé à l'abri de tous les vices d'une enfance oisive et dissipée, pendant que ses parents se livrent au travail nécessaire à la vie de la famille tout entière; plus tard, cette institution des salles d'asile est étendue aux enfants nouveaux-nés, aux enfants à la mamelle, et chacun de ces enfants trouve dans la maison commune un berceau et une nourrice, sans que le lien de la famille, laissé et repris deux fois chaque jour, soit un seul instant rompu ni relâché. Eh bien! si quelqu'un se fût avisé de parler en France, il y a un siècle et demi, de créer des écoles primaires il eût passé pour un utopiste; s'il eût parlé de salles d'asile, il y a cinquante ans seulement, on l'eût traité de rêveur, et il n'y a pas vingt ans qu'on eût déclaré immoral et chimérique l'établissement des crèches. Oui, l'homme qui aurait osé parler de tout cela eût été traité d'utopiste, de rêveur, d'immoral, comme le sont aujourd'hui les hommes d'intelligence et de cœur qui s'inspirent de même aux sources élevées du sentiment de la fraternité!

Beaucoup d'autres institutions s'élèveront encore parmi le Peuple, parce que beaucoup d'autres misères non moins profondes, non moins injustes et imméritées, sont encore à soulager. La République est le pivot de ces réformes, sa doctrine en fournit le programme. « Que ceux qui doutent de l'avenir réfléchissent à ce qu'ont déjà d'efficace des institutions longtemps crues impossibles et à toutes celles qui sont encore à fonder, et ils comprendront toute l'étendue du bien qui sera accompli quand on aura ainsi tari les grands courants auxquels s'alimente la misère des classes laborieuses. C'est une opinion fausse et injuste à l'humanité que de croire qu'il y a sur cette terre toute une classe d'êtres fatalement destinés, par les institutions mêmes, à être malheureux. Il existe des hommes qui, quoi qu'on fasse, seront malheureux par leurs vices; nul ne doit l'être par le vice des institutions, qui ne sont justes que si chacun a le pouvoir d'être heureux sous leur empire. Sans doute, quelles que soient les lois, il y aura toujours des misères : mais, même dans les conditions d'une inévitable inégalité, il y a une somme de bien-être à laquelle tous doivent pouvoir atteindre, et de certaines misères dont tous doivent pouvoir s'affranchir. »

Toutes les iniquités du passé, toutes les aspirations du présent, la révélation tout entiere de l'avenir sont dans ces nobles et éloquentes paroles que nous empruntons à un mémoire lu par M. Gustave de Beaumont à l'Académie des science morales et politiques (1).

Oui, croyons-le fermement, un jour doit venir où il n'y aura plus de parias au banquet de la vie; et puisons cette espérance dans la suprême justice des droits consacrés par la République, puisons-la aussi dans l'étude de notre histoire contemporaine, qui nous montre la France marchant de conquêtes en conquêtes sous le doigt invisible de la Providence et en dépit des stériles efforts de l'égoïsme, dans la carrière de la civilisation et du progrès.

Mais quels échos ces nobles sentiments qui nous font battre le cœur peuvent-ils éveiller au cœur des systématiques ennemis de la République? Que leur importe notre foi en l'avenir? Que leur font et le Peuple et ses souffrances? Ce qu'il leur faut à eux c'est le renversement à tout prix de la République, parce qu'en nous conduisant à cet avenir désiré et en procurant à ces souffrances leur soulagement, elle passerait l'impitoyable niveau de sa justice sur toutes les causes qui jusqu'ici ont comprimé notre bonheur et entretenu la détresse populaire, c'est-à-dire sur les causes qui, selon l'expression d'un écrivain, font encore aujourd'ui *de la classe ouvrière un peuple d'ilotes au milieu d'un peuple de sybarites* (1). Et alors ils disent : « La République est une chose impossible, une théorie empruntée à l'âge d'or, et qui ne peut être appliquée à notre époque civilisée, » comme font ceux qui, craignant de comprendre la vérité, la traitent d'*imposture*, ou, ne sachant pas la comprendre, l'appellent *une folie*, ainsi que disait le cardinal de Richelieu en faisant enfermer Salomon de Caus.

Mais à ces hommes qui ont du bronze à la place du cœur nous tiendrons un autre langage, et nous leur dirons :

La République n'est pas une chose chimérique, car pendant ses trois années d'existence, à partir de 1793, elle fit plus pour le Peuple que n'avaient fait huit siècles de monarchie; et de nos jours, malgré votre résistance, nous lui devons, depuis le 24 Février, des bienfaits que nous avaient constamment réfusés les trois gouvernements monarchiques qui s'étaient successivement relevés sur sa tombe mal fermée.

La République n'est pas une vaine théorie, car elle a pour devise : Tout pour le Peuple et par le Peuple; elle est à la monarchie ce que le droit commun est à l'exception; elle est la raison générale mise à la place de l'arbitraire d'un seul. Et c'est pour cela qu'après avoir essayé de l'Empire, qui voulut le gouverner par la gloire; de la Restauration, qui l'avait ramené à un passé détesté; de la monarchie de Juillet, qui avait espéré l'asservir en noyant ses généreux instincts dans la corruption de sa moralité, le Peuple veut enfin d'un gouvernement fondé sur le respect de ses droits.

Sachez donc vouloir ce que vous ne pouvez empêcher; cessez une lutte qui ressemble à celle du pot de terre contre le pot de fer.

Etes-vous majorité? N'oubliez pas que les plus violents sont les plus faciles à briser.

Etes-vous au pouvoir ou dans ses conseils? Souvenez-vous que le progrès doit venir d'en haut; rappelez-vous cette involontaire prophétie tombée de la bouche du président du conseil des ministres de Louis-Philippe, presque à la veille du 24 Février : « Quelles que soient les formes, quels que soient les principes du gouvernement, les hommes *ne supportent plus* de voir leurs affaires très mal faites; ils ont raison (1). »

Faites donc nos affaires et renoncez à vouloir faire plus longtemps les vôtres à notre détriment, car nous ne le souffririons pas!

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

ETATS GERMANIQUES.

Hambourg, 28 *septembre*. — La garnison prussienne ne fait nullement mine de s'en aller; elle se fait nourrir par la bourgeoisie anséatique qui est ainsi punie pour avoir répudié et trahi les démocrates. L'insolence militaire des Prussiens se montre en plein jour.

En Schleswig Holstein, la confusion la plus dégoûtante, provoquée et soutenue par les diplomates danois et allemands, continue de désoler tous les cœurs droits, dans les deux nationalités. Ce pays ne peut plus être rattaché au Danemarck, pas plus que la Belgique à la Hollande d'aujourd'hui. Par conséquent, nous prévoyons que les préliminaires de la paix, qu'on va entamer à Berlin, échoueront encore une fois. (*Gazette universelle.*)

Rastadt, 2 *octobre*. — La camarilla vient de publier une liste des démocrates prisonniers à Bade. Il y a 5,505 militaires parmi lesquels 61 Prussiens, 47 Bavarois, 4 Autrichiens, 46 Suisses, 3 Anglais, 1 Américain, tous pris dans la forteresse de Rastadt. La liste ne parle point des 1,000 malades dans les hospices militaires de Rastadt. Dans les casemates de cette ville il y a 3,000 soldats prisonniers, dont 600 gravement blessés. La liste compte 4 colonels, 1 surintendant d'artillerie, 24 majors, 32 capitaines, 63 lieutenants, 5 chirurgiens militaires et 8 employés.

Heidelberg, 1 *octobre*. — Le parti démocratique à Bruchsal avait conçu un plan pour délivrer les détenus politiques. La garnison, des soldats nassoviens, était d'accord avec les bourgeois et le plan n'a avorté que par la présence fortuite d'un officier du grand-duc. Les Prussiens sont arrivés pour remplacer les Nassoviens.

PRUSSE.

La *Gazette de Cologne* dit : « Nous sommes tellement enfoncés dans les complications que nous ne savons plus par où en sortir. Le roi paraît maintenant décidé à organiser une nouvelle confédération germanique; mais est-ce le véritable moyen de salut? On serait presque tenté de le croire en voyant les intrigues et les menaces de l'Autriche, qui fait tout pour éluder cette proposition prussienne. »

— La *Gazette de la Croix*, organe de la camarilla, dit de son côté : « Le trône doit rester prussien, chrétien et paternel; il a besoin de l'énergie la plus concentrée pour fendre et terrasser les libéraux qui l'attaquent. » C'est la Société de la Fidélité qui est dirigée par ce journal.

— La réaction d'un côté, le chaos de l'autre, sont si affreux en Prusse que le nombre des émigrants augmente de jour en jour. Hommes de lettres, ouvriers, paysans de toutes les provinces du royaume cherchent avec leurs familles un asile en Amérique septentrionale.

AUTRICHE.

VIENNE, 1er *octobre*. — La camarilla s'est divisée en deux partis, qui se combattent assez ouvertement; delà un changement de ministère, d'où MM. Schwarzenberg et Bach seront expulsés; M. Schmerling paraît être prêt à en composer un nouveau.

— La flotte allemande dans la mer du Nord est appelée par la camarilla à venir à Trieste; on veut faire une démonstration aux Dardanelles; on dit que la Prusse s'y oppose.

— Les finances ont été mises en tel désarroi par suite de l'administration de Metternich, que la confiance est devenue nulle; l'emprunt ne se fait qu'avec une pénible lenteur. Le ministre des finances, M. Krauss, s'est trouvé piqué par l'attitude de la bourgeoisie anglaise, qui, sous la direction de M. Cobden, laisse organiser des meetings dans lesquels on décrète de ne point prêter d'argent aux vainqueurs de la Hongrie et aux persécuteurs des israélites. M. Krauss en a témoigné son étonnement à l'ambassadeur anglais.

— Dans Comorn il y a des vivres en quantité énorme. On dit que la garnison hongroise recevra 600,000 florins, comme indemnité, pour les assignats de Kossuth qui vont être brûlés. Cette générosité nous étonne.

ITALIE.

TURIN, 3 *octobre*. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — *Séance du 2.* — La chambre des députés, après diverses questions de peu d'importance, s'est occupée du projet de loi sur l'inamovibilité judiciaire. Ces débats ne présentent pas un grand intérêt. Nous remarquons seulement que le citoyen Jacquemond se trouverait heureux si l'on voulait accorder au Piémont les franchises dont en France on jouissait sous Peyronnet et Polignac, ce qui, comme on voit, n'annonce pas, de la part des députés de la majorité, des dispositions bien révolutionnaires.

Le comte Cavour, membre du côté droit de la chambre, semble ne pas goûter beaucoup l'opinion du docteur Jacquemond, d'où il résulte que le membre du côté droit serait plus révolutionnaire que le député du côté gauche.

Le projet de la commission mis aux voix a été adopté par 76 voix, contre 30.

— Le marquis de Brignole Sale, nommé ambassadeur du Piémont près la cour de Vienne, est parti de Turin pour se rendre à son poste.

L'ex-ministre de Pie IX, Gaëtano Recchi, est parti pour Gênes.

Toscane. — FLORENCE. — Les personnes les plus dignes de foi annoncent comme certaine la conclusion d'une ligue de douanes entre la Toscane et l'Autriche.

— L'abdication de Léopold a quelques probabilités. Cependant on nous annonce qu'il sera bientôt de retour à Florence. Il a dû partir de Vienne le 27 septembre.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 6 octobre. *Une heure et demie.* — Consolidés au comptant 92 3[8 5[8. pour compte 92 1[2 5[8.

— Il y a eu quelques troubles au Canada d'après les nouvelles venues par le vapeur *Washington*, qui a quitté New-York trois jours après le *Niagara*. Ces troubles ont eu lieu dans un meeting, où les radicaux ont eu le dessous. M. Poussin, le ministre français, était arrivé le 20 septembre à New-York. A Cuba tout était tranquille.

— Le *Globe* cite textuellement les passages des traités de Belgrade et de Kaynardgi relatifs au différend actuel entre la Russie et l'Autriche d'une part et la Turquie de l'autre. Il remarque, ce qui est de toute exactitude, que le premier ne donne à l'Autriche *aucun* droit de demander l'extradition et que le second laisse à la Porte l'alternative de livrer les réfugiés russes ou de les éloigner seulement.

— Le *Morning-Chronicle*, dans sa correspondance de Paris, cite l'extrait suivant d'une lettre écrite par un Russe qui tient à la diplomatie, à son ami, en France, au sujet de la décision que le czar prendra probablement dans son affaire avec la Turquie. La lettre est du 3 octobre. « Vous avez raison de dire que l'empereur ne peut plus reculer, et je suis sûr qu'il ne reculera pas. Ses armées sont prêtes à marcher, et comme au lieu d'être empêché par l'Autriche, il y a dans cette circonstance *entente cordiale* entre lui et elle, on n'aura qu'à prendre le chemin le plus court, et dans quinze jours on se trouvera devant les portes du sérail. Après cela, que d'autres arment, crient, vocifèrent, qu'est-ce que cela signifie? Il y aura *fait accompli*, et messieurs les brouillons en seront à regretter d'avoir amené ce résultat.

M. Fortunato, le ministre des affaires étrangères à Naples, a très bien dit dans sa lettre à M. Temple, le ministre anglais à Naples, : « Occupez vous de vos affaires, et laissez-nous nous occuper des nôtres. » C'est à peu près le sens de la réponse à laquelle je fais allusion, et toutes les puissances, grandes ou petites, devraient tenir le même langage aux deux gouvernements qui ont la présomption de se mêler des affaires d'autrui sans savoir arranger les leurs, ou qui protègent les ennemis de la société, tandis qu'ils cherchent à dicter des lois à de plus forts qu'eux. »

Le même correspondant prétend que le prince Czartoryski quittera bientôt Paris pour Turin avec toute sa famille, en apparence pour des raisons de santé, mais en réalité par suite d'injonctions de la police.

ESPAGNE.

MADRID, 30 *septembre*. — Hier soir est arrivé à Madrid le général Narvaez, président du conseil des ministres. Sa santé est complètement rétablie.

Peu de moments après son arrivée, tous les ministres ses collègues ont été lui rendre visite. On espère que bientôt seront résolues beaucoup de questions qui étaient restées pendantes.

Le même jour est arrivé à Madrid M. Figueras, ministre de la guerre.

L'arrivée du président du conseil a donné beaucoup d'animation aux cercles où l'on s'occupe de politique. Il se fai beaucoup de conjectures.

On annonce qu'il sera fait de nouvelles nominations, que toutes sortes de mesures radicales vont être prises. L'ouverture du parlement, la question des intendants politiques, la publication de la loi sur le tarif des douanes occupent l'attention publique.

La convocation des chambres aurait lieu pour le 10 octobre.

TURQUIE.

Au moment où la paix de l'Europe se trouve troublée par une foule d'événements, où surtout la rupture entre la Porte et les deux Empires occupe l'attention générale, il ne sera peut être pas sans importance de communiquer à nos lecteurs le deuxième article du traité de paix conclu avec la Russie et la Porte dit de Kruchchuk Kaynardji, 10 (21) juillet 1774, dont la teneur est actuellement invoquée par la Russie : « Si, après la conclusion de cette paix et sa ratification, les sujets des deux empires qui auront commis quelque crime capital ou qui se seront rendus coupables de *désobéissance* ou de trahison, se cachent sur le territoire d'une de ces deux puissances ou veulent y chercher un asile, — loin de trouver protection — n'en doivent être reçus sous aucun prétexte; ils doivent au contraire être livrés sur le champ à leurs gouvernements respectifs *ou tout au moins être expulsés de l'état* où ils se seront réfugiés, pour que ces criminels ne puissent occasionner de refroidissement dans les relations amicales ni des débats inutiles; en sont toutefois exceptés ceux qui auront embrassé en Russie la religion chrétienne, *ou dans l'empire ottoman celle de Mahomet*.....

Beaucoup de Polonais et de Hongrois, eu égard à cet article se sont convertis à l'Islamisme.

D'ailleurs il est certain que l'esprit religieux a été pour quelque chose dans la décision du divan; car dans la réponse adressée aux deux ambassadeurs, le cabinet turc entre autres termes, s'exprime ainsi : « Plutôt déchirer les saintes pages du Koran que de consentir à l'extradition. Les Hongrois et les Polonais étant venus en Turquie avec des passeports des nations alliées, savoir de l'Angleterre et de la France, il n'y a point de motif pour leur expulsion, et moins encore pour leur extradition : ceci ne s'est jamais vu en Turquie, et ne s'y verra jamais.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle plusieurs nominations judiciaires; un rapport sur le concours d'aggrégation pour les classes de grammaire; plusieurs nominations à des places de professeurs dans l'Université.

— La bureaucratie, grande et petite, reste tout émerveillée devant le dernier tour de force de M. Dufaure. Avec deux sous-préfectures vacantes, l'une par retraite, l'autre par avancement, il a trouvé moyen de mettre en mouvement vingt-six sous-préfets, pas un de moins. C'es là un chassé-croisé modèle à faire pâlir de jalousie un maître de ballets.

— Le colonel Frapoli, ancien envoyé de la Toscane, et plus tard envoyé de la République romaine, près de la République française, a été, dit-on, arrêté hier matin à son domicile, rue de l'Est. On ignore les causes de cette arrestation.

Dévoué à l'indépendance italienne, le colonel Frapoli, dans la limite de ses droits et de ses devoirs, a sans doute agi pour faire triompher la cause qu'il avait embrassée. Mais, depuis quand le dévouement à son pays deviendrait-il en France un motif de persécution? Il est vrai que le colonel Frapoli appartient à une famille riche et influente de la Lombardie. Nous ne pouvons croire cependant que cette persécution ait été dictée par l'Autriche.

Tous ceux qui ont l'honneur de connaître le colonel Frapolli, savent que sa sagesse et sa prudence égalent son patriotisme, et l'on ne peut se rendre compte de cette arrestation. Nous sommes convaincus du reste que le colonel Frapoli fixé en France depuis plus de dix ans et qui pendant presque tout ce temps ne s'est occupé que d'études scientifiques, retrouvera bientôt sa liberté.

Les ouvrages du colonel Frapoli le recommandent comme un savant très distingué, et sa réputation lui a valu l'honneur de s'asseoir à la table du roi de Prusse et du roi de Suède. Par le temps qui court ceci peut être un titre de recommandation et, politique à part, nous serions charmés que le fait que nous signalons pût être utile à un homme que nous aimons, que nous estimons.

— Les citoyens Joseph Girard et Jean-Charles Mack, comparaissaient, hier 5, devant la Cour d'assises de la Seine, sous la prévention de complicité d'assassinat sur des gardes nationaux (nuit du 15 au 16 mai 1848, affaire du pessage Molière).

Après la lecture de l'acte d'accusation, l'interrogatoire des accusés, qui nient énergiquement avoir tiré sur les gardes nationaux, et l'audition des témoins, les présomptions de culpabilité pesant sur Mack et Girard disparaissent entièrement.

Il est résulté des dépositions à décharge qu'au moment du conflit l'obscurité était telle, la confusion si grande, que les gardes nationaux ont pu tirer les uns sur les autres sans qu'ils s'en aperçussent.

M. l'avocat général de Gaujal a soutenu l'accusation.

Les citoyens Girard et Mack, déclarés non coupables par le jury, ont été acquittés.

— Le sieur Joseph Nal, cocher de la voiture n° 1,392, avait trouvé dans sa voiture un sac contenant 450 fr.; il l'a rendu au propriétaire, M. François, monteur à Charenton-Saint Maurice.

De tels faits de probité ne sont pas rares dans la classe ouvrière; traduire en faits la moralité du Peuple, c'est la meilleure réponse à faire à ses détracteurs.

— Hier, à trois heures, des agents de police ont arrêté plusieurs marchand de journaux à la barrière Rochechouard.

Ces malheureux portaient sous le bras leurs paquets de journaux, au lieu de les tenir cachés comme on ne leur avait enjoint. Mais jusqu'ici l'on n'avait pas exigé l'exécution de cette prescription inqualifiable. L'un d'eux, père de famille, qui avait sa femme avec lui, n'a obtenu qu'avec beaucoup de peine, des agents de M. Carlier, qu'elle fût remise en liberté.

Ordonner de tenir cachés, pendant le trajet, les journaux qui, quelques instants après, sont mis à l'étalage, n'est-ce point exiger une de ces absurdités à laquelle on peut se croire facilement en droit de se soustraire sans aucun danger?

— On nous écrit de Pamiers, 3 octobre :

« M. G..., receveur particulier des finances, a disparu laissant dans sa caisse un déficit considérable et de nombreux créanciers dans toutes les classes de la population de Pamiers. Cet ami de l'ordre, ce défenseur de la religion, de la famille et de la propriété, avait été nommé par le ministère Guizot. On assure que sa nomination se rattachait à un de ces honteux marchés qui ont sali les dernières années du gouvernement des conservateurs, et que le prix élevé qu'un puissant protecteur avait mis à ses services est une des causes de la ruine de ce fonctionnaire.

» Si le gouvernement provisoire avait donné M. G... à l'arrondissement de Pamiers, les royalistes de toutes les couleurs saisiraient avec empressement cette occasion pour déclamer contre les fondateurs de la République. Nous comptons dans cette circonstance sur leur impartialité.

(*Civilisation de Toulouse.*)

— On lit dans le *Républicain de la Moselle* :

« Il n'est d'autre bruit répandu dans ce moment que le général Cavaignac et Ledru-Rollin, pour se venger de ce qu'ils n'ont pas été nommés l'un et l'autre président, se sont entendus pour envoyer des émissaires dans tous les villages, afin de jeter des sacs de poison dans tous les puits, poison destiné à donner et à propager le choléra.

» Aussitôt cette nouvelle découverte, répandue avec une grande rapidité dans les villages de Thicourt, Chémery, Arriance, Mainvilliers, Herny, etc., voilà tous nos campagnards à l'œuvre, vidant l'eau de tous leurs puits en prononçant des vociférations contre la République, cause, à ce qu'on leur a dit, du choléra et de tous les empoisonnements qui ont lieu journellement.

« En présence de ces faits, l'autorité supérieure ne devrait-elle pas faire une enquête et punir de la manière la plus rigoureuse les infâmes qui abusent de la simplicité et de l'ignorance de nos paysans pour en faire des jouets conformes à leurs criminels desseins?

— On lit dans le *Républicain de la Dordogne* :

« Le citoyen Constant, commandant de la garde nationale d'Excideuil, s'est constitué prisonnier le 1er octobre courant, dans la prison de Périgueux, pour y subir les quatre mois d'emprisonnement auxquels il a été condamné par la cour d'assises, pour avoir républicainement, ainsi que le citoyen Brossard, protesté contre l'expédition romaine.

Le citoyen A. Dufraisse, l'un des frères du représentant du Peuple, s'est constitué, le 2 courant, pour subir six mois d'emprisonnement, en sa qualité de gérant de la *Ruche*. Notre confrère n'en est pas à ses premières armes, en fait de persécutions, et il fallait que la République fût gouvernée par des royalistes pour que sa liberté fût une fois de plus compromise. »

— Mardi, une affaire capitale a été jugée par le 2e conseil de guerre de la 10e division militaire. Un jeune chasseur, en garnison à Montauban, était poursuivi pour voies de fait commises envers son supérieur. On sait que le Code pénal de l'armée punit ce délit de la peine de mort. L'accusé a été acquitté sur le motif de la provocation dont il avait été l'objet. On assure qu'un pourvoi en révision est formé par le commissaire du gouvernement contre le jugement du conseil.

— Le fait suivant, auquel nous prêtons bien volontiers notre publicité, est, selon nous, de nature à prévenir un grand nombre de nos pauvres habitants des campagnes sur le danger qui résulte de faire usage de la chair des animaux

(1) Mémoire sur l'administration de la justice dans les Etats sardes, et sur l'avocat des pauvres. Séance du 9 janvier 1847.

(1) M. Louis-Napoléon Bonaparte.

(1) Paroles de M. Guizot. *Moniteur* du 12 janvier 1848.

domestiques dont le genre de mort n'a pu être publiquement connu ou constaté.

Une vache meurt dans la commune de Taulé, au bourg de Guiclan. Les dépeceurs, apres avoir retiré la peau de cet animal, en livrent les chairs à quelques femmes qui s'empressent de les faire cuire et d'en repaitre leur faim. Quelques jours après, deux de ces femmes sont atteintes au bras par des pustules qui présentent le caractère d'une affection charbonneuse.

Les médecins consultés, après avoir examiné les restes presque putréfiés de la vache si imprudemment consommée, reconnaissent que cet animal est mort de la maladie connue vulgairement sous le nom de *charbon*. L'une des malades, conduite à l'hospice de Morlaix, y a reçu le traitement nécessaire, et se trouve aujourd'hui convalescente. L'autre, moins gravement affectée, a été guérie au bout d'une semaine de soins.

— Hubert vient d'être tranféré à Versailles. On sait que c'est son procès qui va ouvrir la session de la haute cour de justice.

Tous les jurés sont à peu près arrivés. La plupart se promenaient aujourd'hui avec les représentants de leurs départements.

La garnison de Versailles est forte d'une quinzaine de mille hommes.

— Le citoyen Cabaigne, l'ancien compagnon de Sobrier, continue la publication de la *Commune de Paris*, transformée en brochure.

— On parle déjà dans les rangs d'un certain monde, qui vit dans l'intimité avec les Bonaparte, de réclamations considérables que les membres de cette famille auraient à exercer contre le trésor public de la France. On parle de certaines *rescriptions* (billets de complaisance)signées par l'empereur au profit de plusieurs membres actuels de la famille.

Il a déjà été question de ces rescriptions sous le règne de Louis-Philippe; mais on les écarta.

— Les délégués du Luxembourg invitent les personnes qui leur écrivent à affranchir leurs lettres. Ils préviennent celles qui désirent leur faire de vive voix des communications, qu'elles doivent s'adresser à leur bureau, rue de Bondy, 88, de huit à dix heures du soir, le mardi et le jeudi.

— On écrit d'Afrique, province d'Alger :

« La chasse s'annonce sous les plus magnifiques auspices : les cailles sont rentrées plus tôt cette année qu'à l'ordinaire. Un de nos amis en a abattu, il y a quelques jours, 67 en deux heures. La fin de ses munitions l'a seule contraint d'en mettre une au carnage. »

— Le comité de lecture du théâtre de la République, vient de recevoir à l'unanimité une comédie en un acte et en vers, intitulée *Figaro en prison*, et attribué à MM. Lesguillon et L. Monrose. On y a remarqué, dit-on, des vers d'une indépendance et d'une philosophie moqueuse très spirituelle. Nous sommes curieux de savoir comment les meilleurs vers pourront lutter avec cette incisive et puissance prose de Beaumarchais.

— Ce soir à l'Odéon les deux pièces nouvelles : le grand succès de la *Farnésina*, charmante comédie de M. Méry, d'*Evelyne*, début littéraire de Mme Regnault de Prébois, et l'intermède de danse parfaitement executé, prometrent à l'Odéon une longue série de représentations fructueuses.

SPECTACLES DU 8 OCTOBRE 1849.

THEATRE DE LA NATION. — La Filleule des Fées (1re représentation.

THÉATRE-FRANÇAIS. — Le Dissipateur, la Fausse Agnès.

OPÉRA-COMIQUE. — La Fée aux roses.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — Farnézina, Evelyne.

THÉATRE-HISTORIQUE. — La Guerre des Femmes.

VAUDEVILLE. — Rentrée de M. Arnal. — Un Intérieur, Suzanne, Pas de fumée sans feu, Intermèdes, le Poltron, les Tribulations.